

MASTER OF ARTS EN SCIENCES SOCIALES

PLAN D'ÉTUDES DU PILIER MIGRATION ET CITOYENNETÉ

En vigueur depuis la rentrée 2026-2027

STRUCTURE DES ÉTUDES

Bloc/Module	Obl./Opt.	ECTS	Année	Compensation	Prérequis
-------------	-----------	------	-------	--------------	-----------

Pilier secondaire (30 ECTS)

Tronc commun interdisciplinaire	Obligatoire	10	1 et 2	Non	
Enseignement obligatoire	Obligatoire	5	1 et 2	Non	
Enseignements au choix	Obligatoire	15	1 et 2	Non	

Pilier principal (60 ECTS)

Tronc commun interdisciplinaire	Obligatoire	10	1 et 2	Non	
Enseignement obligatoire	Obligatoire	5	1 et 2	Non	
Enseignements au choix	Obligatoire	15	1 et 2	Non	
Mémoire	Obligatoire	30	1 et 2	Non	

Pilier principal (90 ECTS)

Tronc commun interdisciplinaire	Obligatoire	30	1 et 2	Non	
Enseignement obligatoire	Obligatoire	5	1 et 2	Non	
Enseignements au choix	Obligatoire	25	1 et 2	Non	
Mémoire	Obligatoire	30	1 et 2	Non	

COMPOSITION DU PILIER

Pilier secondaire **30 ECTS**

1ère et 2ème années

Tronc commun interdisciplinaire **Obligatoire 10 ECTS**

10 crédits ECTS au choix en Séminaires Méthodes et/ou Séminaires et/ou Séminaires interdisciplinaires et/ou Ateliers 'Fabrique de Demain'	Selon enseignement		Séminaire	Selon enseignement	Optionnel	10 ECTS
---	--------------------	--	-----------	--------------------	-----------	---------

Enseignement obligatoire **Obligatoire 5 ECTS**

Introduction aux études des migrations et de la citoyenneté	A	2 ph	Cours	EX E 2h	Obligatoire	5 ECTS
→ Ce cours est à suivre en 1ère année de Master.						

Enseignements au choix **Obligatoire 15 ECTS**

Enseignements au choix	A ou P		Cours	Selon enseignement	Optionnel	15 ECTS
→ Voir la liste des cours du pilier 90 ECTS						

Total 1ère et 2ème années **30 ECTS**

Total 1ère et 2ème années **30 ECTS**

Pilier principal 60 ECTS

1ère et 2ème années

Tronc commun interdisciplinaire Obligatoire 10 ECTS

10 crédits ECTS au choix en Séminaires Méthodes et/ou Séminaires et/ou Séminaires interdisciplinaires et/ou Ateliers 'Fabrique de Demain'	Selon enseignement		Séminaire	Selon enseignement	Optionnel	10 ECTS
---	--------------------	--	-----------	--------------------	-----------	---------

Enseignement obligatoire Obligatoire 5 ECTS

Introduction aux études des migrations et de la citoyenneté	A	2 ph	Cours	EX E 2h	Obligatoire	5 ECTS
→ Ce cours est à suivre en 1ère année de Master.						

Enseignements au choix Obligatoire 15 ECTS

Enseignements au choix	A ou P		Cours	Selon enseignement	Optionnel	15 ECTS
→ Voir la liste des cours du pilier 90 ECTS						

Mémoire Obligatoire 30 ECTS

Colloque des mémorant-e-s en Migration et citoyenneté	A + P		Cours	Selon enseignement	Obligatoire	
→ La participation est obligatoire. Fréquence de l'enseignement: 1 fois par mois.						
Mémoire	Hors-cadre		Mémoire	Eval. notée	Obligatoire	30 ECTS
→ Le sujet du mémoire ainsi que les exigences concrètes liées au mémoire (p.ex. colloque ou séminaire pour mémorant-e-s) sont à définir en accord avec la/le directrice/teur, en principe au début du 2ème semestre du MA.						

Total 1ère et 2ème années 60 ECTS

Total 1ère et 2ème années 60 ECTS

Pilier principal 90 ECTS

1ère et 2ème années

Tronc commun interdisciplinaire Obligatoire 30 ECTS

10 crédits ECTS au choix en Séminaires Méthodes	Selon enseignement		Séminaire	Selon enseignement	Obligatoire	10 ECTS
20 ECTS à choix entre les "Séminaires", "Séminaire interdisciplinaires" et "Ateliers 'Fabrique de Demain'"	Selon enseignement		Séminaire	Selon enseignement	Optionnel	20 ECTS

Enseignement obligatoire Obligatoire 5 ECTS

Introduction aux études des migrations et de la citoyenneté	A	2 ph	Cours	EX E 2h	Obligatoire	5 ECTS
→ Ce cours est à suivre en 1ère année de Master.						

Enseignements au choix Obligatoire 25 ECTS

Etudes migration & citoyenneté	A ou P		Cours	Selon enseignement	Optionnel	0 - 25 ECTS
Analyse des politiques migratoires	A ou P		Cours	Selon enseignement	Optionnel	0 - 25 ECTS
Séminaires interdisciplinaires	A ou P		Séminaire	Selon enseignement	Optionnel	0 - 25 ECTS
Méthodes d'analyse empiriques quantitatives ou qualitatives (2 cours à choix)	A ou P	2 ph	Cours	Eval. notée	Optionnel	0 - 20 ECTS

Mémoire					Obligatoire	30 ECTS
Colloque des mémorant-e-s en Migration et citoyenneté	A + P		Cours	Selon enseignement	Obligatoire	
→ La participation est obligatoire. Fréquence de l'enseignement: 1 fois par mois.						
Mémoire	Hors-cadre		Mémoire	Eval. notée	Obligatoire	30 ECTS
→ Le sujet du mémoire ainsi que les exigences concrètes liées au mémoire (p.ex. colloque ou séminaire pour mémorant-e-s) sont à définir en accord avec la/le directrice/teur, en principe au début du 2ème semestre du MA.						
Total 1ère et 2ème années						90 ECTS
Total 1ère et 2ème années						90 ECTS

Les spécificités de chaque enseignement sont précisées dans les descriptifs des cours en ligne.

Légendes

A : semestre d'automne

P : semestre de printemps

Ph : période(s) hebdomadaire(s)

CB : cours bloc

Eval. : évaluation

Ex E : examen écrit

Ex O : examen oral

Remarques générales sur le master et ses piliers à 30 crédits ECTS, 60 crédits ECTS ou 90 crédits ECTS

- 1) Les étudiant-e-s peuvent combiner deux disciplines (p.ex. pilier principal: Anthropologie sociale et pilier secondaire: Géographie) – ou combiner un pilier (p.ex. Sociologie) avec un pilier d'un autre master de la FLSH (p.ex. Histoire / Philosophie).
- 2) Plusieurs enseignements proposés dans le tronc commun interdisciplinaire sont également des enseignements obligatoires ou à option des piliers. L'étudiant-e est donc invité-e dès le départ à réfléchir au programme qu'elle/il entend suivre afin de satisfaire aux conditions de réussite du plan d'études, sachant qu'un même enseignement ne peut faire l'objet de deux validations dans des contextes différents. Les étudiant-e-s sont invité-e-s à consulter le programme des cours du Master en sciences sociales où elles/ils trouveront la liste à choix de l'offre du tronc commun.
- 3) D'entente avec la ou le responsable du Master ou du pilier, l'étudiant-e peut, dans le cadre d'un MA ScS à 90 crédits ECTS, valider jusqu'à 5 crédits ECTS (1 crédit ECTS = 25 à 30 heures de stage + rapport) de stage dans son tronc commun interdisciplinaire ou dans son pilier.
- 4) Dans le cadre d'un MA ScS à 120 crédits ECTS, l'étudiant-e peut, d'entente avec la ou le responsable du Master ou de pilier faire valider jusqu'à 30 crédits ECTS de stage.
- 5) Crédits libres orientés: il est possible de faire valider un cours (au maximum 5 crédits ECTS) pris dans une autre université suisse. Les étudiant-e-s sont prié-e-s de s'adresser à la/au responsable du Master et du pilier avant de faire valider leur choix.

Remarque

Les crédits pris en compte pour le calcul de la réussite sont les crédits des modalités d'évaluation prévues pour les différents enseignements, telles qu'elles sont fixées par le plan d'études et précisées par les descriptifs des cours. En cas de session d'examens en ligne prévue par le Rectorat, la modalité d'évaluation fixée par ce plan d'études pour chaque enseignement est prévue comme suit:

- les examens écrits sont passés sous la forme d'examens écrits en ligne en principe de la même durée;
- les examens oraux sont passés sous la forme d'examens oraux en ligne en principe de la même durée.

Si la modalité d'évaluation a lieu hors session d'examens (évaluation interne, notée ou non notée), la même modalité est réalisée en cas d'une évaluation en ligne. Si nécessaire, la modalité précise sera adaptée à la situation particulière selon les indications décrites par les responsables de l'enseignement dans le descriptif du cours en début de semestre.

Acquis de formation

Au terme de la formation l'étudiante ou l'étudiant sera capable de:

1. Connaissances et compréhension :

- Associer des concepts clés des études en migrations, mobilités et citoyenneté avec la réalité sociale et politique en mutation
- Identifier différentes approches disciplinaires appliqués dans les études en migrations, mobilités et citoyenneté
- Spécifier l'apport de différentes approches épistémologiques à l'étude des migrations, des mobilités et la citoyenneté

2. Application des connaissances et de la compréhension :

- Appliquer des méthodes quantitatives et/ou qualitatives appropriés à un objet d'étude en conduisant une recherche autonome et originale
- Développer des arguments qui dirigent, ou sont le résultat, d'une analyse empirique ou théorique
- Produire des résultats d'analyse de manière intelligible et synthétique

3. Capacité de former des jugements :

- Identifier les défis contemporains liés à la migration, la mobilité et la citoyenneté et porter un jugement critique sur les enjeux des sociétés diversifiées, complexes et dynamiques
- Justifier le choix de l'approche épistémologique, (inter-)disciplinaire, théorique et empirique pour réaliser un projet de recherche dans le domaine des migrations, des mobilités et de la citoyenneté
- Former une opinion indépendante sur des raisonnements théoriques et résultats d'analyse
- Evaluer de manière critique et réflexive la propre position par rapport aux phénomènes migratoires

4. Savoir-faire en termes de communication :

- Synthétiser, par écrit et par oral, les résultats principales d'une étude menée à terme par l'étudiant-e
- Utiliser des visualisations pour rendre les arguments et résultats empiriques plus accessibles
- Communiquer des concepts et résultats scientifiques de manière intelligible aux différentes publiques au sein et en dehors de l'Université

5. Capacités d'apprentissage en autonomie :

- Conceptualiser une problématique et développer les outils nécessaires pour l'analyser
- Travailler de façon autonome individuellement et au sein d'une équipe
- Organiser son temps de façon à respecter les délais

6. Compétences transférables :

- Concevoir et gérer des projets en établissant des priorités
- Générer des idées et prendre des initiatives
- Travailler en équipe